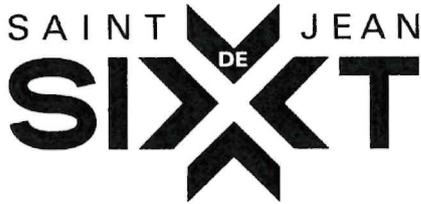


Mise en ligne : 05/09/2023



République Française  
Département de Haute-Savoie  
COMMUNE DE SAINT-JEAN-DE-SIXT

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

**D2023-01 | Election du vice-président du CCAS**

**SEANCE DU 4 SEPTEMBRE 2023**

à 18h00 en la mairie, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Didier LATHUILLE, maire.

Date de la convocation : 29 août 2023

Présents : Jean-Paul BARNIER, Cécile DUPONT, André DUPERTHUY, Françoise DURAND, Ghislaine FAVRE-LORRAINE, Odile LARUAZ, Didier LATHUILLE, Dominique MASSON et Gérard PERILLAT-MERCEROT formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : Cécile BASTARD-ROSSET, Colette BASTARD-ROSSET, Carole CLEMENT, Béatrice COLLOMB-CLERC, Véronique FONTAINE et Jean-Luc VINDRET

Secrétaire de séance : Ghislaine FAVRE-LORRAINE

Vu l'article L. 123-6 du Code de l'action sociale et des familles disposant que « dès qu'il est constitué, le Conseil d'administration élit en son sein un vice-président »,

**Considérant** que Monsieur le Président du CCAS a invité les membres présents du Conseil d'administration à faire acte de candidature,

**Considérant** que Monsieur Dominique MASSON s'est porté candidat à la fonction de vice-président du CCAS,

**Conformément** à l'article R. 123-18 du Code de l'action sociale et des familles, il est procédé à la désignation du vice-président à bulletins secrets,

Ainsi, après avoir procédé au vote à bulletins secrets le Conseil d'administration :

- **Constata** les résultats du vote :
  - Monsieur Dominique MASSON :
    - Pour : 9
    - Contre : 0
    - Blancs : 0
- **Elit** Monsieur Dominique MASSON, vice-président du CCAS de Saint-Jean-de-Sixt

Saint-Jean-de-Sixt, le 5 septembre 2023

Le secrétaire de séance,  
Ghislaine FAVRE-LORRAINE

Le Président du CCAS,  
Didier LATHUILLE

